



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Université des sciences et technologies de Lille

Question écrite n° 5590

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité dans le cadre du XI^e plan quinquennal d'une forte progression des moyens, notamment en matière de documentation, de bâtiments de recherche et de crédits sur programmes en faveur de l'université des sciences et technologies de Lille (Lille I), de l'IFRESI et de l'école doctorale en sciences économiques humaines et sociales de l'USTL. En effet, malgré une croissance rapide, le potentiel de recherche et de formation à la recherche en sciences économiques sociales, géographiques et de gestion reste encore très insuffisant dans la région Nord - Pas-de-Calais. Notamment lorsqu'on le compare à celui d'autres régions de province telles l'Alsace, la région Rhône-Alpes, etc. En effet, il convient de considérer que la recherche dans ces domaines est un instrument décisif de développement économique et social. Elle est d'une complémentarité indispensable à la recherche scientifique et technologique. Il faut donc lui donner les moyens de se développer au même rythme et dans certains cas de retard, prévoir des rattrapages. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les orientations du gouvernement en la matière ainsi que ses intentions en ce qui concerne la satisfaction des besoins légitimes des structures de recherches et de formation sciences économiques et sociales de la région Nord - Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

Dans le cadre du schéma U 2000, de nombreuses actions ont été menées en faveur des universités du Nord - Pas-de-Calais. En ce qui concerne l'université des sciences et technologies de Lille (Lille-I), d'importantes opérations intéressant les disciplines mentionnées ont été déjà réalisées, notamment : extension des bâtiments pour les sciences géographiques ; création d'un pôle de troisième cycle fort, regroupant l'ensemble des DESS. Ces efforts seront confortés au cours du XI^e plan, prévoyant l'achèvement du programme U 2000 en 1995 (564 MF part Etat). Parmi les opérations visant le renforcement des formations de gestion, le principe de la construction de l'école d'administration des entreprises est déjà acquis. Par ailleurs, les formations en sciences économiques et sociales ont fait, dès 1990, l'objet d'un important regroupement sur le campus scientifique de Villeneuve-d'Ascq. La région dispose à ce jour de 14 IUT tertiaires. Le département GEA de Bethune a bénéficié d'investissements récents, ceux de Lens et du Littoral ayant été respectivement ouverts en 1992 et 1993. L'IUT B de Lille comprend un important département « carrières sociales ». Enfin la nouvelle université d'Artois verra, en 1994-1995, le développement du pôle sciences économiques de Bethune. Compte tenu des besoins des deux nouvelles universités d'Artois et du Littoral, dont les moyens documentaires seront développés (bibliothèques universitaires : six nouveaux sites en 1994-1995), l'élaboration du programme 1996-1998 (enseignement supérieur et recherche) est encore en cours de négociation au niveau régional.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5590

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2876

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4627